

Pays de la Loire, Loire-Atlantique
La Baule-Escoublac
lotissement Darlu
5 allée des Tamaris

Maison dite villa balnéaire Rénova, 5 allée des Tamaris

Références du dossier

Numéro de dossier : IA44000755
Date de l'enquête initiale : 1990
Date(s) de rédaction : 1998
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale patrimoine de la villégiature
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : maison
Précision sur la dénomination : villa balnéaire
Appellation : Rénova
Parties constituantes non étudiées : jardin

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2004, BZ, 642

Historique

Cette villa a été dessinée par l'architecte baulois Adrien Grave. Les plans sont consultables aux archives municipales : autorisation de construire n° 339 du 28 septembre 1933. La villa est publiée dans la revue "L'Encyclopédie de l'architecture".

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle
Dates : 1933 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Adrien Grave (architecte, attribution par source)

Description

Plan massé avec rez-de-chaussée et un étage sur rez-de-jardin. Cette villa "dissymétrique paquebot" (cf. typologie) est implantée au milieu d'un jardin bordé par l'allée des Aulnes à l'ouest. La toiture terrasse est en ciment et les murs sont recouverts d'enduit perle. Une large corniche protégeant une frise couleur lie de vin ceinture la terrasse et est surmontée par un acrotère avec garde-corps en tube d'acier. A l'est de la façade sud, un escalier mène du jardin à un balcon terrasse avec garde-corps en tube d'acier abritant une large porte-fenêtre et soutenu par des piliers en béton. Au-dessus un oriel forme avant-corps et ouvre à l'ouest sur un balcon. Au rez-de-jardin à l'ouest de la façade sud un garage est abrité par la véranda du rez-de-chaussée sur laquelle ouvre une même large porte-fenêtre encadrée par deux fenêtres. A l'étage une porte-fenêtre encadrée par deux hublots est abritée par un auvent en béton soutenu par deux piliers et ouvre sur le balcon. Au centre de la façade ouest un escalier à deux volées et longeant la façade mène à un porche en béton soutenu par deux piliers abritant la porte d'entrée. Au sud un oriel en demi-cercle est protégé par une large corniche et surmonte par un balcon avec garde-corps en tube d'acier qui est couvert par un auvent en béton soutenu par quatre piliers au nord de la façade ouest, deux fenêtres aux rez-de-jardin et de chaussée et une porte fenêtrée abritée par un auvent et ouvrant sur un balcon avec garde-corps en tube d'acier.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : enduit ; moellon

Matériau(x) de couverture : ciment en couverture

Plan : plan massé

Type(s) de couverture : terrasse

Typologies et état de conservation

Typologies : paquebot

État de conservation : détruit

Statut, intérêt et protection

Éléments remarquables : balcon, oriel

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

- Archives municipales de La Baule-Escoublac. **Autorisation de construire**, 1933.
n° 339, 28 septembre 1933

Bibliographie

- Encyclopédie de l'architecture, constructions modernes**. Paris : éditions Albert Morancé, [s.d].
t. 7, pl. 60

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Maisons dites villas balnéaires et immeubles à logements de la commune de La Baule-Escoublac (IA44000832) Pays de la Loire, Loire-Atlantique, La Baule-Escoublac

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Lotissement concerté Hennecart et Darlu puis lotissement de la Baule Centrale (IA44000833) Pays de la Loire, Loire-Atlantique, La Baule-Escoublac

Auteur(s) du dossier : Alain Charles, Ronan Durandière

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général